

LA MAIRIE D'ARZENS ORGANISE UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS SANS PROPRIÉTAIRES.

APRÈS CAPTURE, STÉRILISATION ET
IDENTIFICATION FINANCÉS PAR LA
FONDATION BRIGITTE BARDOT, LES
CHATS ACQUIÈRENT LE STATUT DE « CHAT
LIBRE » ET SONT RELÂCHÉS SUR LEUR
POINT DE CAPTURE OÙ ILS PEUVENT ÊTRE
LÉGALEMENT NOURRIS SANS
CONTREVENIR AUX DISPOSITIONS DU
RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL.



AFIN DE MENER À BIEN CETTE ACTION LAIDE DE BÉNÉVOLES
EST PRIMORDIALES ILS AGIRONT SOUS COUVERT DE L'ARDA
QUI ASSURERA LEUR FORMATION SI NÉCESSAIRE.

LES VOLONTAIRES SONT PRIÉS DE SE FAIRE CONNAÎTRE EN
MAIRIE.